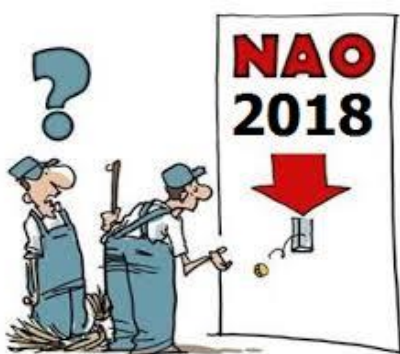


3^{ème} et dernière réunion des NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) du 26 mars 2018 : les propositions de la Direction

Bilan : la Direction Chronopost a plus ou moins tenu compte des revendications du syndicat Sud Chronopost. A l'issue de cette dernière réunion des NAO 2018 et si l'on se réfère à ses précédentes propositions, on peut noter de timides avancées avec notamment une légère hausse des salaires de base et toujours pas de primes trimestrielles pour 51 employés et 65 agents de maîtrise du siège.



Mesures salariales 2018	Augmentation Générale (AG)	Augmentation individuelle (AI)
Ouvriers/Employés	1,5%	0,2%
Agents de maîtrises	1,2%	0,2%
Cadres		1,4%

Les Agents de maîtrise et les cadres, qui n'ont eu aucune augmentation au mérite et ni aucune absence durant ces deux dernières années, bénéficieront automatiquement de l'augmentation au mérite.

✓ Grille salariale

- Salaire d'embauche = 1 505 €
- Catégorie B ≥ 1 515 €
- Catégorie C ≥ 1 550 €

✓ Dimanche

- Prime de 40 € si heures travaillées < 3 heures et de 60 € au-delà
- Prime de permanence téléphonique = 20 € (pour les RDI, Agents de maîtrise et les Cadres)

- ✓ Pour la **médaille d'honneur de travail récompensant 30 ans d'ancienneté** : prime de 300 € net

✓ DOM :

- Mayotte : journée du 27 avril accordée pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage ou payée à 200%
- ✓ **Jours enfants malades** (de moins de 13 ans) : 1 journée supplémentaire
 - Soit 4 jours pour 1 enfant
 - Et 5 jours pour deux enfants et plus
- ✓ **Tickets restaurant** : très prochainement mis en place pour les salariées ayant une vacation de 7H mais n'ayant pas de prime de repas, ni de prime panier et ni de PCP qui prenne en charge les frais de repas.
- ✓ **Prime insulaire** : alignement de la prime de vie chère de la Corse sur celle des DOM soit 50€

Intéressement/participation

- Date du versement de la participation : fin avril
- Date du versement de l'intéressement : fin mai
- Minimum versé : 2 477 € net

Fédération SUD PTT
 Section Sud Chronopost
 25/27, rue des Envierges
 75020 Paris

Délégué syndical central
 Eugène URBINO
 Tél : 06 67 33 60 82
 Fax : 01 44 62 12 34
eugene.urbino@gmail.com

Représentant au CE
 Jean-Daniel BOUDAR